



«Nice, ville de villégiature d'hiver de Riviera» Sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO

Une merveilleuse nouvelle est tombée cette semaine : l'UNESCO a inscrit Nice sur la liste du patrimoine mondial avec « Nice, ville de villégiature d'hiver de Riviera ». C'est un immense honneur !

Cette inscription est la reconnaissance de la « **Valeur Universelle Exceptionnelle** » que constituent la **richesse patrimoniale** de la ville, l'**originalité de son histoire** et la **construction d'une forme de tourisme** saluant ainsi Nice qui, dès le XVIII^e siècle, s'est façonnée par et pour le tourisme.

L'exceptionnel :

Il faut concevoir que **522 hectares** de la ville forment le périmètre du site classé et que **4.243 ha**, la zone tampon, c'est-à-dire la délimitation autour à protéger pour la cohérence du site élu.

Le spectaculaire :

L'**ensemble**, constitué d'un urbanisme contrôlé, démontre le **patrimoine architectural unique**, bâti de la moitié du XVIII^e à la moitié du XX^e par la villégiature d'hiver cosmopolite, les **espaces verts** qui allient essences exotiques et méditerranéennes, les **promenades** comme la célèbre Promenade des Anglais, et **autres lieux de sociabilité** -lieux de loisirs ou de culte-.

« L'histoire de Nice, à la fois enracinée et ouverte, méditerranéenne et alpine, européenne et cosmopolite, a produit une architecture et un paysage uniques, un modèle pour un grand nombre d'autres villes du monde ». C. Estrosi, Maire de Nice

*« Cette inscription consacre Nice comme un archétype de la villégiature d'hiver de Riviera avec son site exceptionnel, entre mer et montagne, et les diverses influences qui ont façonné son patrimoine »
R. Bachelot, Ministre de la Culture*

La transmission :

Cette nomination est aussi une responsabilité. Celle de préserver cet héritage, incroyable témoignage de l'histoire de Nice et surtout de celle du tourisme. C'est cette filiation qui a fondé le savoir-faire unique de la destination : 2 siècles et demi de pratique et d'expérience en matière d'accueil de visiteurs cosmopolites.

Cette inscription est un réel acte fondateur pour la destination touristique car elle en redessine l'image voire la perception et est une invitation à la redécouverte de Nice sous cet aspect souvent méconnu voire mésestimé.

Nous vous remercions de votre intérêt et de l'écho que vous donnerez à cette information.

Service presse

Isabelle Billey-Quéré

Responsable service presse

Tel. +33 (0) 4 92 14 46 15

Tel. +33 (0) 4 92 14 46 10

presse@nicedazur.com

Réseaux sociaux

 ExploreNiceCotedAzur

 explorenicedazur

 ExploreNCA

 ExploreNiceCotedAzur

 nice-convention-&-visitors-bureau

#ExploreNiceCotedAzur - #NiceCotedAzur